

R.T.B.F. « Entrée libre » au public
The Belgian Radio and Television Corporation: Free access to national airwaves
R.T.B.F. "Entrada libre" al público

Wilbur Leguèbe

Numéro 6 (46), automne 1981

Médias communautaires ou médias libres

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034969ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034969ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Leguèbe, W. (1981). R.T.B.F. « Entrée libre » au public. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (6), 91–93. <https://doi.org/10.7202/1034969ar>

Résumé de l'article

La Radio-Télévision belge a inauguré en 1975 un programme dans lequel elle permet à des groupes, même informels, de s'exprimer librement, en leur fournissant les moyens et l'aide technique, sans cependant intervenir sur le contenu du programme.

Que s'est-il passé alors ? On constate pour l'essentiel beaucoup de mimétisme des émissions courantes de télévision de la part des soixante groupes qui ont eu l'occasion de se présenter devant le grand public. Si le produit s'est souvent avéré décevant, le travail préparatoire avec les groupes a par contre été passionnant dans l'effort de clarification de ses idées pour pouvoir les exprimer devant un public hétérogène et imprécis.

Les meilleures émissions ont été celles produites par des groupes qui les utilisèrent dans le cadre d'une action, tout en les destinant à un public précis. L'émission n'était plus une activité annexe, mais un moment important de l'action.

R.T.B.F. « Entrée libre » au public

W. Leguèbe

En janvier 1975, la Radio-Télévision Belge lançait deux programmes d'accès public : les personnes extérieures à la R.T.B., à condition d'être constituées en groupe, même informel, et de ne pas disposer d'autre tribune sur les antennes nationales (ce qui excluait les grands partis, syndicats, Églises) reçoivent la possibilité de s'exprimer librement sur un sujet de leur choix. La R.T.B.F. leur fournit les moyens et l'aide technique, mais s'interdit d'intervenir sur le contenu de leurs programmes. On s'en doute, ces principes généreux seront moins aisés à mettre en pratique qu'à imaginer sur papier.

Tout d'abord, des différences marquantes surgissent immédiatement entre les expériences radio (« Radio Porte Ouverte ») et TV (« Entrée Libre »). Toutes deux sont nées de la même idée, elles sont régies par un seul et unique règlement, mais la nature des médiums utilisés implique rapidement des modalités d'application différentes. Premièrement, Radio Porte Ouverte accueille tous les groupes qui en font la demande (du moins dans les limites du règlement, et encore faudrait-il signaler ce qu'on est tenté d'appeler quelques cas de censure). Mais dans l'ensemble, l'impression qui se dégage à l'écoute est bien celle d'une « case » abandonnée à qui veut l'occuper. Cette impression est renforcée par la non-intervention stricte de l'équipe de production, ce qui donne des émissions étonnantes, voire inaudibles, mais manifestement différentes : pas d'erreur possible, ce n'est plus la R.T.B. qui parle. Mais je ne m'attarderai pas sur l'expérience radio :

il appartient à ses animateurs d'en faire le bilan, et je m'en tiendrai à l'émission télévisée « Entrée Libre », à laquelle j'ai collaboré directement.

Accès public et codes dominants

En télévision, l'expérience d'accès public a pris une tout autre tournure qu'en radio : d'emblée, la lourdeur relative du médium nous oblige à intervenir, à épauler le groupe tout au long de son travail de réalisation, le programme étant tourné en 16 mm par des techniciens professionnels (avec inclusion éventuelle de documents en vidéo ou Super 8 apporté par le groupe). Une telle méthode de travail garantit une certaine qualité technique, et en outre décharge le groupe de nombreux soucis matériels, lui permettant ainsi de se consacrer pleinement à son sujet, son dossier, son animation interne (je reviendrai sur ce point).

Par contre, il est à déplorer que le groupe ne maîtrise jamais complètement l'outil, ni son produit. Certes, les groupes, même livrés à eux-mêmes, recopient la télévision traditionnelle. Il était utopique d'espérer que les groupes se démarqueraient des codes télévisuels dominants dont ils sont tellement imprégnés, et qu'ils innoveraient spontanément. Le principe de non-intervention n'aurait été qu'un vœu pieux : il eût même constitué une erreur, en renforçant cette idée, exprimée par certains, que puisque les « amateurs font 'si mal' de la télévision, il vaut mieux en laisser le soin aux pro-

fessionnels ». Il nous a donc semblé préférable de combiner les compétences de chacun, les professionnels apportant leur savoir-faire, pour aider le groupe à exprimer l'originalité et la force de son point de vue sur un sujet dont il a une connaissance intime. Cette solution ne constitue bien sûr qu'un moindre mal, et il faut bien reconnaître que bon nombre des émissions « Entrée Libre » souffraient du défaut inverse de son équivalent radiophonique : elles ressemblaient trop, sur le plan formel, à une émission classique.

Une des questions qui n'a pu être résolue dans les programmes d'accès public, que ce soit en radio ou en TV, est bien celle de la *forme* : ni l'une ni l'autre attitude n'a pu produire des formes à la fois nouvelles et adaptées à l'enjeu du programme.

Sélection des projets

La sélection des projets constitue une autre différence entre les expériences radio et TV : alors que l'émission radio pouvait se permettre de donner l'antenne à tous les groupes qui en faisaient la demande, nous ne pouvions en faire autant en télévision, faute de temps d'antenne (nous ne disposions que d'une émission tous les quinze jours, d'une durée variant entre quinze et quarante-cinq minutes). Nous fûmes donc contraints de pratiquer une sélection, et cela constituait sans aucun doute un autre écueil à un accès réellement public. La tendance fut de favoriser les demandes émanant des groupes que nous appelions de façon peut-être un peu simpliste, mais suggestive « originaux, minoritaires, engagés ». Ces critères, dans toute leur imprécision, visaient à garantir au programme un maximum d'impact et d'originalité. Il n'en reste pas moins paradoxal d'avoir confié cette tâche délicate de sélection à un Comité qui, s'il était nanti des meilleures intentions du monde, était tout de même composé de représentants des grands partis traditionnels ! Ainsi, la libre expression de tendances souvent dérangeantes pour les forces politiques majoritaires était soumise au bon vouloir de celles-ci.

Émission, outil d'action ?

Il n'empêche qu'une soixantaine de groupes ont eu l'occasion, grâce à « Entrée Libre », de défendre

leurs idées, de manifester leur existence, de rendre compte de leurs actions, devant un public d'une ampleur qui dépasse toute diffusion militante — même si en termes de sondages, les résultats étaient minces, à cause de la mauvaise heure d'écoute, de la nature du programme. Mais la plupart des groupes visaient moins une diffusion tous azimuts qu'un public-cible, directement concerné par les préoccupations du groupe. Et à ce public-là, le groupe pouvait s'adresser directement, sans la médiation d'un journaliste, et sans qu'il soit exigé de lui la sacro-sainte objectivité. Cela n'est déjà pas négligeable, mais ce qui nous est rapidement apparu comme plus important que le passage sur antenne, qui amenait peu de courrier ou de feedback, ce fut le travail préparatoire. L'effort de réflexion sur soi-même, de clarification de ses idées afin de pouvoir les exprimer devant un public hétérogène et imprécis, voilà des moments importants dans l'expérience d'un groupe qui réalisait une séquence « Entrée Libre ». Les tournages les plus animés, les émissions les plus vivantes, celles où le processus de participation était le plus sensible, émanèrent des groupes qui utilisèrent l'émission dans le cadre d'une action, tout en la destinant à un public précis. Ce public, cette base sociale, était alors présent tout au long de l'émission, il l'influçait. L'émission n'était plus une activité annexe, voire un dérivatif, mais un moment important de l'action. Par exemple : les travailleurs victimes de la fermeture de leur entreprise par la multinationale qui la possédait (dans tous les sens du terme) profitent du tournage « Entrée Libre » pour y associer des ouvriers d'une usine française appartenant à la même multinationale. Ou encore : des femmes de ménage espagnoles et marocaines utilisent la télévision pour tenter de briser un carcan particulièrement étouffant pour leurs consoeurs : l'isolement. Une classe normale de froebeliennes ressent la nécessité d'approfondir l'analyse de leur réseau d'enseignement. Ces quelques exemples illustrent la dynamique qui peut s'installer dans un groupe à l'occasion d'un tournage « Entrée Libre ».

Au cours des discussions préparatoires, nous nous sommes aperçus à plusieurs reprises que les groupes, dans leur projet, n'allaient pas jusqu'au bout de leurs idées, que les aspects les plus radicaux de leur point de vue étaient refoulés. La raison invoquée : « on ne savait pas qu'on pouvait aller

aussi loin ». Cette méfiance, outre qu'elle dénote une conception de la R.T.B.F. comme d'un lieu « où on ne peut pas tout dire », démontre bien qu'il ne suffit pas de proclamer l'accès libre pour que les barrières tombent automatiquement.

D'autre part, l'antenne, quand elle était laissée à qui voulait la prendre, était reprise en charge par une majorité d'enseignants, d'animateurs, militants et autres spécialistes de la prise de parole.

Enfin, le public, s'il connaissait bien l'existence de tels programmes d'accès public, ne les écoutait ou ne les regardait que très peu. On peut donc se demander si ces programmes ne servaient pas plus l'image de marque d'appareil démocratique qu'y gagnait la R.T.B.F. plutôt que les groupes qui y participaient.

Conclusions

Tous ces éléments montrent que l'expression spontanée sur antenne est restée partiellement un mythe. Aujourd'hui, « Entrée Libre » s'est doucement éteinte : l'expérience n'a jamais été interrompue officiellement, mais elle s'est arrêtée faute de

combattants. Le déclin a commencé avant l'émergence des radios libres, mais peut-être a-t-il été précipité par celle-ci. Une autre raison, sans doute plus profonde, est la stérilité d'une telle formule : la circulation de tous ces discours (en images et en paroles) s'est avérée à la longue un peu inutile, car ils étaient simplement juxtaposés, sans interpénétration et sans résultat concret. La dimension propagandiste, l'occupation de l'antenne comme but en soi, n'ont que peu profité aux groupes qui y ont investi une énergie non négligeable.

À l'heure où les médias s'alimentent frénétiquement à la participation (coups de téléphone, référendums, etc.), il n'est peut-être pas inutile de faire le bilan d'« Entrée Libre », qui a en tout cas mis en évidence les leurres d'une certaine fétichisation de la parole et de la libre expression.

Il ne s'agit pas de nier l'intérêt des programmes participatifs, mais bien de mettre l'accent sur la nécessité d'inventer de nouvelles formules, qui ne sacrifient pas au mythe d'une communication transparente.

Wilbur Leguèbe